



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Culture chiffres

**Formations artistiques
et culturelles en 2021:
175 000 étudiants dans
700 établissements**

Stéphanie Molinero

2023-3

Formations artistiques et culturelles en 2021: 175 000 étudiants dans 700 établissements

Stéphanie Molinero*

Durant l'année universitaire 2021-2022, plus de 175 000 personnes suivent une formation artistique et culturelle supérieure en France. 700 établissements contribuent à l'offre de formations supérieures artistiques et culturelles. Ils proposent plus de 2 500 formations et préparent à l'obtention de plus de 500 diplômes différents, de niveau licence, master ou doctorat.

Les personnes inscrites dans une formation artistique et culturelle supérieure représentent 6 % des effectifs inscrits dans une formation supérieure. Elles sont plus souvent inscrites dans une école supérieure qu'à l'université et sont moins souvent inscrites à l'université que l'ensemble des étudiants en France. Une part d'entre elles suit des enseignements spécialisés dispensés dans les établissements relevant de l'enseignement secondaire. Parmi les neuf domaines de formations observés, ce sont les arts visuels qui regroupent le plus de personnes. Le secteur public accueille les deux tiers des inscrits dans une formation artistique et culturelle, mais dans certains domaines de formation (arts visuels ; cinéma, audiovisuel et jeu vidéo ; techniques du son et de l'image), les effectifs inscrits dans le secteur privé sont plus importants que dans le secteur public. Les femmes sont majoritaires au sein des formations artistiques et culturelles (62 %) mais sont sous-représentées dans certains sous-domaines de formation (création et design produit, paysage, musique, cinéma, audiovisuel et jeu

* Chargée d'études au DEPS, ministère de la Culture. Cette publication a bénéficié de l'apport précieux de Léa Garcia, chargée d'études statistiques au DEPS, ministère de la Culture, pour la préparation de la base de données des inscriptions dans une formation artistique et culturelle 2021-2022, à partir des différentes bases de données SIES et de la base BP_BAC, transmises par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques (SIES)-MESRI, dont l'équipe, et plus particulièrement Carine Burricand et Diana Marlat, par leurs conseils avisés, a également contribué à l'aboutissement de ce travail.

vidéo). En revanche, quel que soit le domaine de formation, les étudiants titulaires d'un baccalauréat général sont toujours plus nombreux que ceux issus d'autres séries du baccalauréat. Dans chaque domaine de formation, ce sont les étudiants dont le référent (au sein de leur famille ou du ménage dans lequel ils vivent) est cadre ou assimilé qui sont les plus nombreux. Toutefois, dans les formations supérieures suivies au sein d'un établissement relevant de l'enseignement secondaire, leur part est plus faible que dans les formations suivies à l'université ou en école supérieure. Un tiers des personnes inscrites dans une formation culturelle ou artistique supérieure étudiée à Paris, 42 % en Île-de-France, contre respectivement 13 % et 27 % des étudiants en France.

Entre 2009 et 2021, le nombre de personnes suivant une formation artistique et culturelle supérieure a augmenté de 50 %, et ce de façon équivalente au sein de l'université, des écoles relevant de l'enseignement secondaire et des écoles sous tutelle pédagogique du ministère de la Culture. La part des femmes est restée stable et le nombre d'étudiants dans une école relevant du secteur privé a augmenté de 5 %.

Les formations supérieures dans le domaine artistique et culturel

6 % des étudiants suivent une formation artistique et culturelle, majoritairement dans une école supérieure

Les étudiants en formation artistique et culturelle (voir encadré 1, p. 5) représentent 175 000 des 2,8 millions d'étudiants¹ en France, soit 6 % d'entre eux (voir tableau 1). Ils sont majoritairement inscrits dans une des 307 écoles supérieures formant aux arts et à la culture (54 %), le plus souvent spécialisées dans un ou plusieurs domaine(s) artistique(s) et/ou culturel(s)². Parmi ces écoles supérieures, une centaine (99) sont sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture et elles accueillent 21 % des inscrits dans une formation artistique et culturelle. Un tiers des inscrits en formation artistique et culturelle suivent leurs études dans une des 65 universités proposant ce type de cursus. Près de 13 % suivent une formation dans un des 325 établissements relevant de l'enseignement secondaire proposant ce type de formations³.

1. Cette comparaison avec l'ensemble des effectifs du supérieur ainsi que celles qui suivront ont été établies, sauf mention contraire, grâce à la mobilisation des chiffres définitifs portant sur l'année universitaire 2021-2022 et transmis au DEPS par le SIES pour les besoins de cette étude.

2. 96 % des inscrits dans une formation artistique et culturelle en école supérieure le sont dans une école spécialisée dans un ou plusieurs domaine(s) artistique(s) et/ou culturel(s). Les 4 % restants sont inscrits dans des écoles délivrant des diplômes culturels et non culturels.

3. Ces formations se déroulent principalement dans des lycées et préparent à l'obtention du diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA) et du diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE), qui remplace progressivement l'année de mise à niveau en arts appliqués (MANAA), le brevet de technicien supérieur (BTS) en arts appliqués et le diplôme des métiers d'art (DMA).

Tableau 1 – Répartition des étudiants inscrits en formation supérieure artistique et culturelle et en formation supérieure selon le type d'établissement en 2021-2022

En %

	Formations artistiques et culturelles	Ensemble des formations supérieures
Université	33	59
École du supérieur	54	29
Établissement relevant de l'enseignement secondaire	13	12
Total	100	100
Effectifs (en milliers)	175 359	2 822 339
<i>dont inscrits dans un établissement d'enseignement privé</i>	<i>34 %</i>	<i>22 %</i>

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

Si la proportion des étudiants des formations artistiques et culturelles dans le secondaire (13 %) est équivalente à celle qu'on observe pour l'ensemble des étudiants, la part de ceux qui suivent une formation artistique et culturelle en école supérieure est bien plus élevée que celle qu'on observe pour l'ensemble des étudiants (54 % contre 29 %) ; elle est plus faible à l'université (un tiers des étudiants des formations culturelles et artistiques, contre 59 % des effectifs inscrits dans une formation supérieure).

Les écoles supérieures forment ainsi la majorité des étudiants suivant une formation artistique et culturelle en France (54 % au total et 21 % inscrits dans une école sous tutelle du ministère de la culture) (voir encadré 2, p. 17). Les écoles supérieures relèvent du secteur privé pour 59 % d'entre elles et du secteur public pour 41 % d'entre elles. Cette importante offre de formation privée explique en partie la proportion élevée d'étudiants en formation artistique et culturelle inscrits dans un établissement privé (34 %) par rapport à l'ensemble de la population estudiantine (22 %).

Formations artistiques et culturelles : les femmes plus représentées que dans les formations supérieures

La part des femmes parmi les inscrits dans les formations artistiques et culturelles (62 %) est plus forte que celle observée dans l'ensemble des formations supérieures (56 %) (tableau 2). Cette part est similaire à celle des femmes étudiant à l'université (60 %) et est plus faible que celle des femmes formées en langues, lettres et sciences humaines, à l'université (70 %).

Tableau 2 – Caractéristiques socio-démographiques des étudiants en formation culturelle et artistique et dans l'ensemble des formations supérieures en 2021-2022

En %

	Formations artistiques et culturelles	Ensemble des formations supérieures
Femmes	62	56
Bacheliers généraux	68	70
Bacheliers technologiques	14	13
Bacheliers professionnels	8	5
Équivalences au bac	10	12
<i>Part NR sur bac</i>	<i>4,3</i>	<i>10,7</i>
Enfants de cadre et assimilé	38	35
Enfants de profession intermédiaire	16	14
Enfants d'employé	15	17
Enfants d'ouvrier	8	11
Enfants d'agriculteur, commerçant, artisan et chef d'entreprise	10	10,5
Enfants d'inactifs et de retraités	13	12,5
<i>Part NR sur PCS</i>	<i>26,2</i>	<i>13,1</i>

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

Les étudiants titulaires d'un bac général sont majoritaires dans les formations artistiques et culturelles, ils forment 68 % des effectifs. Les bacheliers issus d'une série technologique représentent 14 % de ces derniers, ceux issus d'une filière professionnelle concentrent 8 % de ces mêmes effectifs. Ils sont moins nombreux que les étudiants ayant poursuivi leurs études supérieures *via* une équivalence (10 %). Cette répartition selon l'origine scolaire est similaire à celle que l'on observe pour les formations supérieures en général.

Ce sont les enfants dont le référent principal⁴ est cadre ou assimilé qui sont les plus nombreux dans les formations artistiques et culturelles (38 %), suivis par les enfants dont le référent principal est de profession intermédiaire (16 %) ou employé (15 %). Les enfants d'agriculteur, de commerçant, d'artisan ou de chef d'entreprise représentent 10 % des effectifs dans ces formations, les enfants d'ouvrier 8 %. Cette répartition est assez similaire à celle qu'on observe au sein des formations supérieures en général⁵, même si les enfants de cadre et assimilé sont un peu plus présents dans les formations artistiques et culturelles que

4. Lorsque ce dernier est connu, c'est-à-dire ici pour 74 % de l'effectif global.

5. Ici, également, lorsque l'information est disponible, à savoir pour 87 % des effectifs du supérieur.

dans l'ensemble des formations supérieures (+ 3 points), de même que les enfants de profession intermédiaire (+ 2 points). À l'inverse, les enfants d'employé et d'ouvrier sont un peu moins présents dans les formations artistiques et culturelles que dans l'ensemble des formations supérieures (respectivement – 2 points et – 3 points).

Encadré 1

Constitution de la base de données des formations artistiques et culturelles

Une convention de transmission de données entre le DEPS et le SIES a rendu possible cette étude, fournissant au DEPS les bases de données issues des enquêtes SISE et *Scolarité*, à partir desquelles le périmètre des formations artistiques et culturelles a pu être constitué.

Ce dernier a été construit de manière différenciée pour les écoles relevant de l'enseignement supérieur et pour les écoles relevant de l'enseignement secondaire.

Pour ces dernières, ont été exploitées les informations de la base de données 2021-2022 provenant de l'enquête *Scolarité*, réalisée chaque année par la DEPP-ministère de l'Éducation nationale. Ces écoles relevant de l'enseignement secondaire regroupent les formations suivantes: le diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA), le diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE), qui remplace progressivement l'année de mise à niveau en arts appliqués (MANAA), le BTS arts appliqués et le diplôme des métiers d'art (DMA). Les données portant sur l'année 2021-2022 ne font plus état d'effectifs inscrits en MANAA, mais cela est encore le cas pour le BTS arts appliqués et le DMA. Par ailleurs, la codification de l'ensemble de ces diplômes ne permettant pas d'en extraire leur domaine plus spécifique, on ne rend pas compte ici de résultats plus spécifiques selon les choix d'option dans ces formations. Par ailleurs, les données concernant les effectifs dans les formations supérieures suivies au sein d'un établissement relevant de l'enseignement secondaire ne prennent pas en compte les personnes qui suivent leur formation en apprentissage : toutes les données publiées ici, qu'elles concernent les effectifs en formation artistique et culturelle ou les effectifs globaux au sein des formations supérieures, doivent ainsi s'entendre hors apprentis suivant une formation supérieure dans un établissement relevant de l'enseignement secondaire.

Les informations concernant les formations artistiques et culturelles suivies à l'université ou dans une école relevant de l'enseignement supérieur ont été extraites des bases de données issues du dispositif d'enquête SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant), portant chaque année sur les inscriptions effectuées dans l'enseignement supérieur. Les formations artistiques et culturelles ont été tout d'abord repérées à partir du code disciplinaire « Arts », associé au diplôme, et parfois à partir du sous-code disciplinaire relatif au code générique « Arts » : Arts plastiques, arts appliqués ; Cinéma, audiovisuel ; Gestion, communication culturelle ; Patrimoine ; Spectacle vivant. Puis une recherche par mots-clés est venue compléter le périmètre des formations artistiques et culturelles, afin d'y intégrer les

formations non recensées par le code disciplinaire « Arts » ou l'un de ses sous-codes, mais qui pour autant relèvent du champ des professions culturelles telles que définies par la grille des professions et catégories sociales de l'Insee. Cette recherche complémentaire par mots-clés a notamment permis d'intégrer dans la base de données des formations artistiques et culturelles les formations en architecture, en archéologie, les formations relatives à la documentation, les archives, la conservation, le livre, l'édition et le journalisme. Une vérification manuelle de l'ensemble des formations ainsi regroupées a enfin été effectuée afin de supprimer de la base de données les formations ne correspondant pas au champ artistique et culturel. Ont également été écartées de la base de données des formations artistiques et culturelles les classes préparatoires et les années de mise à niveau (ou année préparatoire) non intégrées dans un cursus supérieur, dans la mesure où toutes les classes préparatoires artistiques ne pouvaient être repérées, parmi d'autres classes préparatoires, sur la totalité des données issues de l'enquête *SISE Inscriptions 2021-2022*.

La base des formations artistiques et culturelles dans les écoles du supérieur et à l'université ainsi constituée a pu ensuite être déclinée en neuf domaines de formation (par exemple « Arts visuels », « Spectacle vivant »), parfois également en sous-domaines. Un domaine générique pluridisciplinaire a été conservé pour plusieurs formations (par exemple pour des formations en médiation culturelle, en gestion de projets culturels, en administration culturelle), ainsi qu'au sein de domaines spécifiques (par exemple lorsque le libellé du diplôme indique « Arts visuels », sans autre précision).

Des domaines de formation artistiques et culturels diversifiés, pour des effectifs variables

Une moitié d'inscrits formés aux arts visuels et au spectacle vivant

Les formations artistiques et culturelles dispensées dans les établissements relevant de l'enseignement secondaire accueillent, en 2021-2022, 22 500 personnes, dont plus de la moitié (11 700) prépare un DNMADE (tableau 3). Près de 9 700 personnes préparent un BTS arts appliqués, qui est un diplôme remplacé progressivement depuis 2018 par le DNMADE (qui remplace également l'année de mise à niveau en arts appliqués dont les effectifs sont nuls en 2021-2022, ainsi que le diplôme des métiers d'art [DMA] dont les effectifs sont quasi-nuls en 2021-2022). Un peu plus de mille personnes préparent quant à elles le diplôme supérieur d'arts appliqués (DSAA).

En ce qui concerne les formations artistiques et culturelles suivies dans les écoles supérieures ou les universités, ce sont les formations en arts visuels qui regroupent le plus de personnes (30 % de l'effectif

Tableau 3 – Les effectifs dans les formations supérieures artistiques et culturelles selon les domaines de formation, en 2021-2022

Unité et %

Domaine	Effectif	%
Écoles supérieures et universités	152 853	87
Arts visuels	52 818	30
Spectacle vivant	25 386	15
Architecture, aménagement, paysage	21 200	12
Formations généralistes ou pluridisciplinaires	16 586	10
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo	13 010	7
Archéologie, histoire de l'art	12 008	7
Livre, édition, journalisme, traduction	4 892	3
Documentation, archives, conservation, patrimoine	4 380	3
Techniques du son et de l'image	2 573	2
Écoles relevant de l'enseignement secondaire	22 506	13
DNMADE	11 681	7
BTS arts appliqués	9 693	5
DSAA	1 096	1
DMA	36	
Total	175 359	100

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

global⁶), très loin devant les formations dans les domaines du spectacle vivant (15 %), de l'architecture, l'aménagement et le paysage (12 %) ainsi que dans les formations pluridisciplinaires ou portant sur la culture sans mention de domaine spécifique (10 %). Les formations en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo regroupent 7 % des inscrits, soit autant que les formations en archéologie et histoire de l'art. Celles concernant le livre, l'édition et le journalisme et les formations en documentation, archives, conservation et patrimoine accueillent respectivement 3 % de l'ensemble des inscrits dans une formation artistique et culturelle. Les formations techniques relatives à l'image et au son, qui n'ont pu être regroupées dans l'un des domaines précités car pouvant relever du cinéma et de l'audiovisuel autant que du spectacle vivant, regroupent 2 % des inscrits dans une formation artistique et culturelle.

6. Les effectifs en arts visuels auraient été plus importants encore si nous avions pu repérer les options des BTS et des DNMADE, dont certaines sont relatives aux arts visuels. Nous pouvons néanmoins ajouter à ces 30 % les personnes suivant une formation en DSAA, portant la part observée des étudiants en arts visuels à 31 %.

Les sous-domaines de formation : un étudiant sur quatre formé à l'architecture ou au design

Au sein de chaque domaine de formation, hors écoles relevant du secondaire, certaines formations plus spécialisées peuvent être repérées, permettant d'affiner la description des effectifs (tableau 4).

En ce qui concerne les formations en arts visuels pour lesquelles un sous-domaine peut être repéré, ce sont les formations liées au design qui regroupent le plus d'étudiants, en tout premier lieu le design graphique et numérique (31 % des formations en arts visuels), mais également le design dans son acception globale (10 % des formations en arts visuels), la spécialisation en création et design produit concernant 1 % des effectifs inscrits dans une formation en arts visuels. Un quart des personnes inscrites dans une formation en arts visuels suit un cursus en arts plastiques. La mode (9 %), la décoration et/ou l'architecture intérieure (8 %) et la photo (1 %) concentrent près d'un cinquième des effectifs en arts visuels. Enfin, 15 % des inscrits le sont dans une formation générique ne permettant pas de dégager de sous-domaine spécifique de formation.

Une majorité d'inscrits dans une formation relevant du spectacle vivant (51 %) suivent une formation générique (en arts de la scène, arts du spectacle) et, lorsque le libellé du diplôme indique une discipline spécifique, ce sont les formations relatives à la musique qui regroupent le plus d'étudiants (35 %), devant le théâtre (8 %), la danse (5 %) et le cirque, la marionnette et le mime (1 %).

Ce sont les étudiants en architecture qui forment la quasi-totalité des étudiants en architecture, aménagement et paysage (93 %). Les inscrits en archéologie et histoire de l'art suivent très majoritairement une formation dans ces deux disciplines (93 %). De façon moins frappante, ce sont, parmi les formations en documentation, archives, conservation et patrimoine, celles qui relèvent du patrimoine qui accueillent le plus d'étudiants (66 %), devant les formations relevant de la documentation (23 %), de la conservation (8 %) et des archives (3 %).

Parmi les formations en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo, ce sont les formations en cinéma et audiovisuel qui réunissent le plus d'étudiants (58 %) inscrits dans ce domaine, les formations plus génériques concentrent un tiers des effectifs dans ce domaine et les formations spécifiques au jeu vidéo accueillent quant à elles 10 % des étudiants formés dans ce domaine.

Au sein du domaine du livre, de l'édition, du journalisme et de la traduction, les effectifs sont répartis de façon plus homogène entre les sous-domaines, même si les formations en traduction et interprétation regroupent un peu plus d'étudiants (44 %) que celles relevant du journalisme (31 %) et celles relevant du livre et de l'édition (25 %).

Tableau 4 – Les effectifs en formation artistique et culturelle dans les universités et écoles supérieures selon les domaines et sous-domaines de formation en 2021-2022 (hors écoles relevant de l'enseignement secondaire)

Unité et %

Domaine et sous-domaine	Effectifs	Part sur effectif total (en %)	Part par domaine (en %)
Arts visuels, dont :	52 818	34,6	100
<i>Design graphique et numérique</i>	16 572	10,8	31
<i>Arts plastiques</i>	13 410	8,8	25
<i>Arts visuels (générique)</i>	7 817	5,1	15
<i>Design</i>	5 392	3,6	10
<i>Mode</i>	4 515	3	9
<i>Décoration, architecture intérieure</i>	4 180	2,7	8
<i>Photo</i>	421	0,3	1
<i>Création et design produit</i>	511	0,3	1
Spectacle vivant, dont :	25 386	16,7	100
<i>Spectacle vivant (générique)</i>	12 963	8,5	51
<i>Musique</i>	8 801	5,8	35
<i>Théâtre</i>	2 112	1,4	8
<i>Danse</i>	1 380	0,9	5
<i>Cirque, mime, marionnette</i>	130	0,1	1
Architecture, aménagement, paysage, dont :	21 200	13,8	100
<i>Architecture</i>	19 730	12,9	93
<i>Paysage</i>	762	0,5	4
<i>Aménagement</i>	486	0,3	2
<i>Architecture, aménagement, paysage (générique)</i>	222	0,1	1
<i>Formations généralistes ou pluridisciplinaires</i>	16 586	11	100
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, dont :	13 010	8,5	100
<i>Cinéma, audiovisuel</i>	7 490	4,9	58
<i>Cinéma et/ou audiovisuel et/ou jeu vidéo</i>	4 181	2,7	32
<i>Jeu vidéo</i>	1 339	0,9	10
Archéologie, histoire de l'art, dont :	12 008	7,9	100
<i>Archéologie et histoire de l'art</i>	11 171	7,4	93
<i>Archéologie</i>	837	0,5	7
Livre, édition, journalisme, traduction, dont :	4 892	3,2	100
<i>Traduction, interprétation</i>	2 156	1,4	44
<i>Journalisme</i>	1 534	1	31
<i>Livre, édition</i>	1 202	0,8	25
Documentation, archives, conservation, patrimoine, dont :	4 380	2,9	100
<i>Patrimoine</i>	2 872	1,9	66
<i>Documentation</i>	1 010	0,7	23
<i>Conservation</i>	366	0,2	8
<i>Archives</i>	132	0,1	3
Techniques du son et de l'image	2 573	2	100
Total général écoles du supérieur	152 853	100	

Source: MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

Des domaines de formation partagés entre université et école supérieure

Les neuf domaines de formation observés ne sont pas enseignés dans les mêmes proportions par les écoles supérieures et les universités.

Quatre d'entre eux sont très majoritairement enseignés en école supérieure. Il s'agit tout d'abord de l'architecture, l'aménagement et le paysage. La quasi-totalité des effectifs dans ce domaine (98 %) sont formés en école supérieure, ce qui s'explique par l'importance de l'architecture dans ce domaine de formation, et par le fait que les diplômés d'architectes se préparent au sein d'écoles spécialisées, les ENSA (Écoles nationales supérieures d'architecture) (tableau 5). Les techniques du son et de l'image et les arts visuels sont les deux autres domaines majoritairement enseignés en école supérieure, avec respectivement 86 % et 85 % d'inscrits en école supérieure. Enfin, le cinéma, l'audiovisuel et le jeu vidéo sont un domaine dans lequel 66 % des étudiants sont formés en école supérieure⁷.

Inversement, quatre autres domaines sont très majoritairement enseignés à l'université. Il s'agit tout d'abord de l'archéologie et l'histoire de l'art, pour lequel 95 % des inscrits sont formés à l'université, puis les formations généralistes, qui accueillent 74 % de leurs effectifs à l'université. Les formations relevant du livre, de l'édition, du journalisme et de la traduction comptent 69 % d'étudiants inscrits à l'université⁸. Enfin, les formations relatives au spectacle vivant accueillent 62 % de leurs effectifs à l'université⁹.

Un dernier domaine de formation, celui de la documentation, des archives, de la conservation et du patrimoine, accueille presque autant d'étudiants à l'université (47 %) qu'en école supérieure (53 %)¹⁰.

7. Au sein de ces formations en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo, la part des inscrits en école supérieure est particulièrement forte pour le sous-domaine du jeu vidéo, avec 95 % d'inscrits en école supérieure.

8. Dans ce domaine de formations, celles qui relèvent du livre et/ou de l'édition accueillent beaucoup plus d'étudiants en université (97 %) qu'en école supérieure (3 %). C'est également le cas, dans une moindre mesure, des formations relevant de la traduction et de l'interprétation (67 % d'inscrits à l'université), alors que les personnes formées au journalisme le sont presque autant à l'université (51 %) qu'en école supérieure (49 %).

9. Parmi les formations au spectacle vivant, ce sont les formations à la musique et au théâtre qui portent les effectifs en université (71 % d'inscrits à l'université pour les formations en théâtre, 66 % pour la musique). Les personnes formées en danse sont quasi exclusivement formées en école supérieure (95 %) et cela est le cas de la totalité de celles qui suivent un cursus supérieur en cirque, mime ou marionnette.

10. Toutes les formations relatives aux archives sont enseignées à l'université, et les trois quarts des inscrits dans une formation relative à la documentation le sont à l'université. Les personnes suivant une formation en patrimoine et en conservation sont beaucoup moins souvent inscrites à l'université (respectivement 37 % et 28 % d'entre elles).

Tableau 5 – Répartition des effectifs en université et en école supérieure par domaine (hors école relevant de l'enseignement secondaire) en 2021-2022

En %

	École supérieure	Université	Total
Arts visuels	85	15	100
Spectacle vivant	38	62	100
Architecture, aménagement, paysage	98	2	100
Formations généralistes ou pluridisciplinaires	26	74	100
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo	66	34	100
Archéologie, histoire de l'art	5	95	100
Livre, édition, journalisme, traduction	31	69	100
Documentation, archives, conservation, patrimoine	53	47	100
Techniques du son et de l'image	86	14	100
Total	62	38	100

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

Trois domaines de formation où le secteur privé est majoritaire

Six domaines de formation sont essentiellement ou très majoritairement enseignés au sein d'un établissement public (tableau 6). Il s'agit tout d'abord de l'archéologie et l'histoire de l'art, mais également de l'architecture, l'aménagement et le paysage, domaines pour lesquels 96 % des effectifs sont inscrits dans le public, ainsi que de la documentation, les archives, la conservation et le patrimoine (95 % d'inscrits dans le secteur public). Ce sont ensuite les trois quarts environ des inscrits dans une formation généraliste qui étudient dans un établissement public. Le secteur public est également majoritaire dans les deux domaines de formation suivants : spectacle vivant (74 % des inscrits) ; livre, édition, journalisme et traduction (69 %). Dans ces deux domaines de formation, la part des effectifs inscrits dans un établissement public ou privé varie selon les sous-domaines. Au sein des formations en spectacle vivant, les formations en cirque, marionnette et mime se déroulent uniquement dans des écoles privées¹¹, et la part des inscrits en danse dans un établissement privé (58 %) est plus élevée que celle des inscrits dans une école publique (42 %). Parmi les formations relatives au livre, l'édition, le journalisme, l'interprétation et la traduction, la part des inscrits dans une école privée de journalisme (49 %) est quasi équivalente à celle des inscrits dans une école publique (51 %), alors que la part des inscrits dans une formation en traduction, interprétation est plus élevée dans le

11. Le secteur privé comprend les écoles à but lucratif et les écoles associatives.

Tableau 6 – Répartition des effectifs inscrits dans un établissement public ou privé par domaine et sous-domaine en 2021-2022

En %

Domaine et sous-domaine	Public	Privé	Total
Arts visuels, dont :	37	63	100
<i>Design graphique et numérique</i>	10	90	100
<i>Arts plastiques</i>	94	6	100
<i>Arts visuels (générique)</i>	22	78	100
<i>Design</i>	52	48	100
<i>Mode</i>	10	90	100
<i>Décoration, architecture intérieure</i>	3	97	100
<i>Photo</i>	46	54	100
<i>Création et design produit</i>	47	53	100
Spectacle vivant, dont :	74	26	100
<i>Spectacle vivant (générique)</i>	66	34	100
<i>Musique</i>	90	10	100
<i>Théâtre</i>	87	14	100
<i>Danse</i>	42	58	100
<i>Cirque, mime, marionnette</i>	0	100	100
Architecture, aménagement, paysage, dont :	96	4	100
<i>Architecture</i>	96	4	100
<i>Paysage</i>	96	4	100
<i>Aménagement</i>	91	10	100
<i>Architecture, aménagement, paysage (générique)</i>	100	0	100
<i>Formations généralistes ou pluridisciplinaires</i>	77	23	100
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, dont :	40	60	100
<i>Cinéma, audiovisuel</i>	62	38	100
<i>Cinéma et/ou audiovisuel et/ou jeu vidéo</i>	12	88	100
<i>Jeu vidéo</i>	5	95	100
Archéologie, histoire de l'art, dont :	96	4	100
<i>Archéologie et histoire de l'art</i>	96	4	100
<i>Archéologie</i>	100	0	100
Livre, édition, journalisme, traduction, dont :	69	31	100
<i>Traduction, interprétation</i>	67	33	100
<i>Journalisme</i>	51	49	100
<i>Livre, édition</i>	97	3	100
Documentation, archives, conservation, patrimoine, dont :	95	5	100
<i>Patrimoine</i>	96	4	100
<i>Documentation</i>	91	9	100
<i>Conservation</i>	90	10	100
<i>Archives</i>	100	0	100
Techniques du son et de l'image	22	78	100
Écoles du secondaire	84	16	100
Total	34	66	100

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

secteur public (67 %) que privé (33 %) ; les inscrits dans une formation liée au livre et à l'édition le sont quant à eux quasi exclusivement dans le secteur public (97 %). On note enfin que 84 % des personnes préparant un diplôme d'arts appliqués dans un établissement relevant de l'enseignement secondaire sont inscrites dans une école publique.

Trois domaines de formation sont le plus souvent suivis dans un établissement privé. Il s'agit des formations relatives aux techniques du son et de l'image, dans lesquelles 78 % des inscrits le sont dans un établissement privé. Viennent ensuite les arts visuels, avec 63 % d'inscrits dans le secteur privé, et avec des effectifs inscrits dans le privé particulièrement élevés pour plusieurs sous-domaines : la décoration et l'architecture intérieure, avec 97 % d'inscriptions en école privée, ainsi que la mode et le design graphique et numérique (90 % des inscrits le sont dans le privé dans ces deux sous-domaines). C'est également le cas des formations généralistes en arts visuels (78 % d'inscrits dans le privé). En revanche, les formations en arts plastiques sont davantage suivies dans un établissement public (94 % des inscrits). Dans les autres sous-domaines des arts visuels, les étudiants se partagent de façon plus homogène entre secteur public et secteur privé. Enfin, le cinéma, l'audiovisuel et le jeu vidéo (60 %) sont le dernier domaine où la part des étudiants inscrits dans une école privée est majoritaire, cette dernière étant très élevée pour le sous-domaine du jeu vidéo (95 % des inscrits).

Des profils différenciés selon les domaines de formation artistiques et culturels

Une sous-représentation féminine dans certains domaines de formation

Si les femmes sont majoritaires dans l'ensemble des formations artistiques et culturelles (62 %), en incluant les effectifs des écoles relevant du secondaire, elles le sont de manière différenciée selon les domaines de formation (tableau 7).

Elles forment environ les trois quarts des effectifs dans trois domaines de formation. Au sein des formations en documentation, archives, conservation et patrimoine, la part des femmes est de 79 %, avec une présence féminine plus importante encore dans les sous-domaines du patrimoine (81 %) et de la conservation (80 %) que dans ceux de la documentation (73 %) et des archives (72 %). Dans les formations en archéologie et en histoire de l'art, les femmes représentent 74 % des effectifs. Dans ce domaine, la forte présence des femmes est davantage portée par les formations communes en archéologie et histoire de l'art (où les femmes représentent 75 %

Tableau 7 – Répartition des inscrits selon le sexe et le domaine et sous-domaine de formation en 2021-2022

En %

Domaine et sous-domaine	Homme	Femme	Total
Arts visuels, dont :	32	68	100
<i>Design graphique et numérique</i>	42	58	100
<i>Arts plastiques</i>	28	72	100
<i>Arts visuels (générique)</i>	31	69	100
<i>Design</i>	35	65	100
<i>Mode</i>	20	80	100
<i>Décoration, architecture intérieure</i>	19	81	100
<i>Photo</i>	42	58	100
<i>Création et design produit</i>	52	48	100
Spectacle vivant, dont :	44	56	100
<i>Spectacle vivant (générique)</i>	41	59	100
<i>Musique</i>	54	46	100
<i>Théâtre</i>	34	66	100
<i>Danse</i>	24	76	100
<i>Cirque, mime, marionnette</i>	48	52	100
Architecture, aménagement, paysage, dont :	40	60	100
<i>Architecture</i>	40	60	100
<i>Paysage</i>	54	46	100
<i>Aménagement</i>	37	63	100
<i>Architecture, aménagement, paysage (générique)</i>	48	52	100
<i>Formations généralistes ou pluridisciplinaires</i>	31	69	100
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo, dont :	53	47	100
<i>Cinéma, audiovisuel</i>	50	50	100
<i>Cinéma et/ou audiovisuel et/ou jeu vidéo</i>	54	46	100
<i>Jeu vidéo</i>	71	29	100
Archéologie, histoire de l'art, dont :	26	74	100
<i>Archéologie et histoire de l'art</i>	25	75	100
<i>Archéologie</i>	39	61	100
Livre, édition, journalisme, traduction, dont :	27	73	100
<i>Traduction, interprétation</i>	21	79	100
<i>Journalisme</i>	43	57	100
<i>Livre, édition</i>	18	82	100
Documentation, archives, conservation, patrimoine, dont :	21	79	100
<i>Patrimoine</i>	19	81	100
<i>Documentation</i>	27	73	100
<i>Conservation</i>	20	80	100
<i>Archives</i>	28	72	100
Techniques du son et de l'image	76	24	100
Écoles du secondaire	43	57	100
Total	38	62	100

Source: MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

des effectifs) que dans les formations en archéologie (où leur part est de 61 %). Enfin, dans les formations relatives au livre, à l'édition, au journalisme, à la traduction et à l'interprétation, 73 % des inscrits sont des femmes. Elles sont davantage représentées dans les formations relatives au livre et à l'édition (82 %) et à la traduction et à l'interprétation (79 %) que dans les formations au journalisme (où elles restent majoritaires en formant 57 % des effectifs).

Les femmes sont également surreprésentées, mais de façon moins prononcée que dans ces trois grands domaines, dans les formations généralistes (69 %) et les arts visuels (68 %). Au sein des arts visuels, les femmes sont beaucoup moins présentes dans les formations en création et design produit (où elles sont minoritaires, 48 %), en design graphique et numérique (58 %) et en photo (58 %). Elles sont en revanche très majoritaires dans les formations en mode (80 %) et en décoration et architecture d'intérieur (81 %).

Elles sont toujours majoritaires, mais de façon moins prononcée encore que dans les précédents domaines, dans les formations relatives à l'architecture, l'aménagement et le paysage (60 %) et au spectacle vivant (56 %). Dans ce premier domaine de formation, elles sont davantage représentées dans les formations en aménagement et architecture (où elles forment respectivement 63 % et 60 % des effectifs) que dans celles relatives au paysage (46 %). Dans les formations au spectacle vivant liées à une discipline spécifique, les femmes sont sous-représentées en musique (46 %) et surreprésentées dans les autres disciplines, mais à des degrés divers : elles sont 52 % dans les formations liées aux arts du cirque, au mime et à la marionnette, 66 % dans les formations théâtrales et 76 % dans les formations en danse.

Dans les écoles du secondaire, les femmes sont également plus nombreuses que les hommes (57 %). En revanche, elles sont minoritaires au sein des formations en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo (47 %), et, dans ce domaine, davantage encore dans les formations au jeu vidéo (29 %) et plus encore dans les formations relatives aux techniques du son et de l'image (24 %).

Origines sociales et scolaires : spécificités des étudiants en formation dans un établissement du secondaire

L'observation de l'origine scolaire des étudiants selon le domaine et le sous-domaine de formation ne fait apparaître qu'une seule différence manifeste : les personnes suivant une formation artistique et culturelle dans un établissement relevant de l'enseignement secondaire (et qui préparent un DNMADE, un BTS ou un DSAA essentiellement) sont, plus souvent que les étudiants des autres formations artistiques et culturelles se déroulant à l'université ou dans une école supérieure,

Tableau 8 – Répartition des effectifs en formation culturelle et artistique supérieure, par domaine, selon le type de bac en 2021-2022

En %

	Bac général	Bac technologique	Équivalence	Bac professionnel	Total
Arts visuels	64	15	13	8	100
Spectacle vivant	75	10	12	3	100
Architecture, aménagement, paysage	73	11	12	4	100
Général/pluridisciplinaire	73	10	13	4	100
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo	76	11	8	5	100
Archéologie, histoire de l'art	80	9	6	5	100
Livre, édition, journalisme, traduction	82	3	14	1	100
Documentation, archives, conservation, patrimoine	85	5	8	2	100
Techniques du son et de l'image	75	18	3	4	100
Écoles du secondaire	40	32	1	28	100
Total	68	14	10	8	100

Source: MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

titulaires d'un baccalauréat technologique¹² ou professionnel¹³ (tableau 8).

Le constat effectué pour l'origine scolaire est sensiblement le même si on observe l'origine sociale des étudiants, mesurée par la PCS de leur référent¹⁴. Les personnes inscrites en DNMADE, BTS ou en DSAA dans un établissement relevant du secondaire ont, bien plus souvent que les autres étudiants formés aux arts et à la culture, un référent ouvrier¹⁵,

12. 32 % des inscrits dans une école relevant du secondaire sont titulaires d'un baccalauréat technologique, alors que cette même part varie de 3 à 18 % dans les autres domaines de formation.

13. 28 % des inscrits dans une école relevant du secondaire sont titulaires d'un baccalauréat professionnel alors que cette même part ne dépasse pas 8 % dans les autres domaines de formation.

14. L'enquête SISE collecte la PCS du référent 1 et du référent 2 de la personne en formation, sans indication du statut de ces référents. Nous avons ici pris en compte la PCS du référent 1, parfois du référent 2 quand celle du référent 1 n'était pas renseignée. L'information sur la PCS du référent est manquante pour un quart de la population observée. Le taux de non-réponse varie selon les domaines de formation : 4 % pour l'archéologie et l'histoire de l'art, 7 % pour les écoles du secondaire, 14 % pour la documentation, les archives, la conservation et le patrimoine, 20 % pour le livre, l'édition, le journalisme et la traduction, 24 % pour les formations généralistes et pluridisciplinaires, 27 % pour l'architecture, l'aménagement et le paysage, 28 % pour le spectacle vivant, 34 % pour le cinéma, l'audiovisuel et le jeu vidéo, 37 % pour les arts visuels et 53 % pour les formations en techniques du son et de l'image.

15. 16 % des personnes suivant une formation en établissement secondaire ont un référent ouvrier, la part des ouvriers parmi les référents des inscrits dans un autre domaine de formation ne dépassant pas 8 %.

et beaucoup moins souvent un référent cadre¹⁶, les parts des référents appartenant aux autres PCS étant similaires pour ces étudiants et les autres (tableau 9).

En comparant l'origine sociale des inscrits dans une formation artistique et culturelle à l'université et celle des étudiants en école supérieure, les différences sont plus ténues mais certaines d'entre elles peuvent être relevées, en observant particulièrement la part des enfants de cadres et d'employés selon le domaine de formation (les différences n'étant jamais supérieures à quatre points pour les autres catégories professionnelles). Si les enfants de cadres représentent 34 % des inscrits en archéologie et histoire de l'art, 37 % en spectacle vivant, 38 % en arts visuels et 34 % dans les formations généralistes, ils sont bien plus représentés dans les formations en architecture, aménagement et paysage (51 %), en techniques du son et de l'image (46 %), en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo (44 %), ainsi qu'en documentation, archives, conservation et patrimoine (43 %). C'est par ailleurs dans ces quatre domaines de formation que l'on retrouve le moins d'enfants d'employés (11 % d'enfants d'employés en architecture, aménagement et paysage, 15 % en techniques du son et de l'image, 14 % en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo et 12 % en documentation, archives, conservation et patrimoine). Dans le même temps, ce sont dans les domaines où les enfants de cadres sont moins représentés que les enfants d'employés sont plus nombreux, même si les écarts sont ici plus faibles : l'archéologie et l'histoire de l'art (20 % d'enfants d'employés), le spectacle vivant (16 %), les arts visuels (15 %) et les formations généralistes (17 %).

Encadré 2

Les écoles artistiques et culturelles habilitées à délivrer un diplôme relevant du ministère de la Culture

Au sein des formations artistiques et culturelles en France, certaines sont dispensées par des écoles dont la tutelle pédagogique est exercée par le ministère de la Culture. Ces écoles, dites écoles de l'enseignement supérieur culture (ou écoles de l'ESC), sont au nombre de 99 et déployées sur 118 sites de formation. Il s'agit d'écoles nationales supérieures, d'écoles territoriales (essentiellement des établissements publics de coopération culturelle, EPCC) et, pour certaines écoles du spectacle vivant, d'associations.

Elles sont spécialisées dans cinq domaines. Le premier est celui de l'architecture et du paysage, dans lequel les écoles de l'ESC accueillent, *via* les ENSA, la quasi-totalité des effectifs (94 %). Le second est celui du patrimoine et

16. 27 % des personnes suivant une formation en établissement secondaire ont un référent cadre, la part des cadres parmi les référents des inscrits dans un autre domaine de formation étant toujours supérieure à 34 %.

Tableau 9 – Répartition des effectifs en formation culturelle et artistique supérieure, par domaine, selon la PCS du référent en 2021-2022

En %

	Agriculteur	Artisan, commerçant et chef d'entreprise	Cadre et assimilé	Profession inter-médiaire	Employé	Ouvrier	Retraité	Sans activité professionnelle	Total
Arts visuels	1	12	38	17	15	7	5	5	100
Spectacle vivant	1	7	37	17	16	7	7	8	100
Architecture, aménagement, paysage	2	10	51	14	11	5	3	4	100
Général/pluridisciplinaire	1	7	34	15	17	7	10	9	100
Cinéma, audiovisuel, jeu vidéo	1	10	44	16	14	4	6	5	100
Archéologie, histoire de l'art	1	8	34	15	20	8	7	8	100
Livre, édition, journalisme, traduction	1	6	39	15	15	7	11	7	100
Documentation, archives, conservation, patrimoine	2	8	43	15	12	6	10	5	100
Techniques du son et de l'image	1	10	46	16	15	5	5	3	100
Écoles du secondaire	2	10	27	17	16	16	3	10	100
Total	1	9	38	16	15	8	6	7	100

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les SIS et CRGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

de la conservation, domaine où les écoles de l'ESC représentent respectivement 60 % et 50 % des inscrits. Le domaine des arts visuels est également présent au sein des écoles de l'ESC, qui représentent 20 % des effectifs dans ce troisième domaine. Le spectacle vivant (musique, danse, théâtre, arts du cirque, arts de la marionnette) forme le quatrième domaine pris en charge par les écoles de l'ESC, qui concentrent 16 % des effectifs dans ce domaine de formation. Enfin, le cinéma et l'audiovisuel sont le dernier domaine enseigné dans les écoles de l'ESC, qui représentent 2 % des étudiants formés dans ce domaine.

Les écoles de l'ESC accueillent 21 % des personnes suivant une formation supérieure artistique et culturelle en France, soit un peu plus de 37 000 étudiants. Ces derniers sont aussi souvent des femmes que dans le reste des formations artistiques et culturelles supérieures (62 %). Ils sont plus souvent détenteurs d'un baccalauréat général (71 % d'entre eux) que ceux suivant une formation artistique et culturelle supérieure en dehors des écoles de l'ESC (63 %). Ils sont moins souvent détenteurs d'un baccalauréat technologique¹⁷, moins souvent encore détenteurs d'un bac professionnel¹⁸. Ils sont autant issus que les autres étudiants suivant une formation artistique et culturelle supérieure d'une famille dont le référent est agriculteur (1 %), artisan, commerçant ou chef d'entreprise (10 %) ou de profession intermédiaire (16 %), mais plus souvent issus d'une famille où le référent est cadre (48 %) que les autres personnes suivant un cursus artistique et culturel supérieur (35 %). Ils sont moins souvent originaires d'un foyer où le référent est employé (12 % contre 16 % pour les autres étudiant hors écoles de l'ESC) ou ouvrier (5 % contre 9 %).

Répartition géographique des inscrits dans une formation artistique et culturelle

Paris concentre 33 % des étudiants en formation artistique et culturelle et l'Île-de-France, 42 %

Un tiers des personnes suivant une formation artistique et culturelle étudie à Paris (33 %), contre 13 % des étudiants en France (tableau 10). L'Île-de-France (académies de Paris, Créteil et Versailles) concentre 42 % des étudiants en formation artistique et culturelle et un quart (27 %) des personnes étudiant en France.

Ce sont ensuite les académies de Lyon, Lille et Nantes qui accueillent le plus d'étudiants en formation artistique et culturelle (17,5 %), ce qui est le cas également pour l'ensemble des étudiants en France (19 %). Si Toulouse et Rennes sont les académies qui accueillent ensuite le plus d'étudiants en France (5 % chacune), ce n'est pas le cas pour les

17. 12 % des inscrits dans une école de l'ESC ont obtenu un bac technologique, c'est le cas de 14 % des inscrits dans le reste des formations artistiques et culturelles supérieures.

18. 3 % des inscrits dans une école de l'ESC ont obtenu un bac professionnel, contre 9 % de ceux qui suivent une formation artistique et culturelle en dehors des écoles de l'ESC.

Tableau 10 – Répartition des effectifs en formation artistique et culturelle supérieure et dans l'ensemble des formations supérieures par académie en 2021-2022

En %

	Effectifs formations culturelles et artistiques	Effectifs formations supérieures
Paris	32,6	13,4
Aix-Marseille	4,4	4
Besançon	1	1,2
Bordeaux	4,3	4,8
Normandie	1,5	3,9
Clermont-Ferrand	1,4	1,8
Dijon	0,9	1,7
Grenoble	2,3	3,4
Lille	5,3	6,9
Lyon	7,2	7,5
Montpellier	4,1	4,2
Nancy-Metz	2,3	3
Poitiers	1,5	1,9
Rennes	4,6	5
Strasbourg	3,3	3
Toulouse	3,9	5
Nantes	5	5,1
Orléans-Tours	1,1	2,4
Reims	0,7	1,6
Amiens	1,1	1,8
Limoges	0,4	0,9
Nice	1,4	2,3
Créteil	5,1	5,7
Versailles	4,1	7,7
Corse	0,1	0,2
La Réunion	0,2	0,9
Martinique	0,1	0,3
Guadeloupe	0,1	0,4
Guyane		0,2
Mayotte		0,1
Total	100	100

Source : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SISE sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023

personnes formées aux arts et à la culture, qu'on retrouve plus souvent dans les académies de Rennes (4,6 %), d'Aix-Marseille (4,4 %) ou de Bordeaux (4,3 %), ou encore de Montpellier (4,1 %), que dans celle de Toulouse (3,9 %).

Inversement, et comme pour l'ensemble des étudiants, ce sont dans les académies des DROM (0,4 %), de la Corse (0,1 %) et de Limoges (0,4 %) que l'on retrouve le moins d'étudiants en formation artistique et culturelle.

La répartition géographique des étudiants en formation artistique et culturelle rappelle ainsi celle des étudiants dans leur globalité, quelle que soit leur formation, à ceci près que la concentration des effectifs étudiant à Paris et en Île-de-France est plus forte encore pour les formations artistiques et culturelles.

La prépondérance de Paris et de l'Île-de-France est plus ou moins marquée selon les domaines de formation

La répartition des étudiants par académie et selon le domaine de leur formation artistique et culturelle fait aussi écho à la répartition des étudiants, quelle que soit leur formation artistique et culturelle, selon l'académie : on retrouve, pour les domaines de formation spécifiques, une structuration approchant celle qui vient d'être décrite.

Néanmoins, certains domaines de formation sont particulièrement enseignés à Paris ou en Île-de-France, d'autres sont mieux répartis sur le territoire.

Parmi ces derniers, on retrouve les formations artistiques et culturelles se déroulant dans les établissements relevant du secondaire, qui accueillent 15 % de leurs effectifs à Paris, 25 % en Île-de-France¹⁹.

C'est également le cas des formations en archéologie et histoire de l'art (domaine quasi exclusivement enseigné à l'université), qui accueillent en proportion moins d'étudiants à Paris (28 %) et en Île-de-France (32 %) que l'ensemble des formations artistiques et culturelles. Ce domaine est en revanche mieux représenté que l'ensemble des formations artistiques et culturelles dans les académies de Lille (qui compte 8,1 % des inscrits en archéologie et histoire de l'art et 5,3 % des étudiants formés aux arts et à la culture), Rennes (respectivement 8,7 % et 4,6 %) et Toulouse (6,9 % et 3,9 %).

Les formations généralistes et/ou pluridisciplinaires (les plus enseignées à l'université après l'archéologie et l'histoire de l'art) sont elles aussi moins représentées à Paris que l'ensemble des formations artistiques et culturelles, puisqu'elles concentrent 23,5 % de leurs

19. On rappelle que l'académie de Paris concentre 32,6 % de l'ensemble des inscrits dans une formation artistique et culturelle, ce chiffre est de 41,8 % pour les trois académies franciliennes (Paris, Créteil et Versailles).

effectifs dans l'académie de Paris. Néanmoins, leur présence dans les académies de Créteil et de Versailles est telle que la part des formations généralistes et/ou pluridisciplinaires est presque aussi forte en Île-de-France (37 %) que l'ensemble des formations artistiques et culturelles sur ce territoire. On peut ici également noter la forte présence des formations généralistes et/ou pluridisciplinaires dans l'académie de Lille, qui représentent 16 % des effectifs dans ce domaine (contre 5,3 % de l'ensemble des étudiants dans les formations artistiques et culturelles).

Pour les autres domaines de formation, la part que représente Paris ou l'ensemble des académies franciliennes est soit proche de la part globale que ces académies représentent sur l'ensemble du territoire français, soit plus élevée encore. Ceci est le cas des formations en documentation, archives, conservation et patrimoine, dont 51 % des effectifs sont inscrits à Paris et 60 % en région parisienne ainsi que des formations en cinéma, audiovisuel et jeu vidéo, avec 47 % d'inscrits à Paris et 59 % en région parisienne. On note par ailleurs que l'enseignement de ce domaine de formation est l'un des moins bien réparti sur le territoire, car il est enseigné dans 17 académies (sur 30 formant aux arts et à la culture, avec en moyenne 21,7 académies formant à chaque domaine artistique et culturel).

La place des formations en techniques du son et de l'image est ici particulière, dans la mesure où ce domaine est peu représenté dans l'académie de Paris (avec 18 % des inscrits dans ce domaine de formation à Paris), mais il est celui qui est le plus représenté de tous en région francilienne, région qui accueille plus des trois quarts (77 %) des personnes formées en techniques du son et de l'image. Ces formations sont par ailleurs celles qui sont les moins bien réparties sur le territoire français : elles sont enseignées dans 14 académies, soit le nombre le plus faible d'académies pour un domaine de formation.

Une mesure de l'évolution des effectifs des formations artistiques et culturelles, 2009-2021

La part des étudiants en formation artistique et culturelle en légère hausse

Sur le périmètre des formations artistiques et culturelles rendant possible la comparaison entre les périodes (voir encadré 3), on compte près de 169 000 étudiants en 2021, contre 112 800 en 2009 (tableau 11) : en un peu plus d'une décennie, le nombre d'étudiants formés aux arts et à la culture a ainsi progressé de moitié (+ 50 %), alors qu'entre 1999

et 2009, sa progression n'avait été que de 2 %²⁰. Dans le même temps, le nombre total d'étudiants a progressé en France de 22 % entre 2009 et 2021, et de 8 % entre 1999 et 2009 : si l'augmentation des étudiants en formation artistique et culturelle n'a pas suivi celle des étudiants dans leur ensemble entre 1999 et 2009, l'augmentation des effectifs dans ces formations a été plus forte que dans l'ensemble des formations supérieures entre 2009 et 2021. Ainsi, en 1999 et en 2009, les étudiants en formation artistique et culturelle représentaient 5 % des étudiants, ils en représentent 6 % en 2021.

Encadré 3

En 2011, les services d'études des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont publié une étude commune concernant les formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 (pour l'année universitaire 2009-2010, aussi bien dans les universités que dans les écoles supérieures et celles relevant du secondaire)²¹. Une comparaison avec certains indicateurs disponibles pour l'année 1999-2000 permettait d'analyser les évolutions observées au cours des vingt dernières années. Afin de pouvoir comparer les résultats issus de cette étude en prenant en compte le même type de formations, les comparaisons qui suivent ont été effectuées sans prendre en compte, dans l'étude portant sur 2009, les formations en communication et en respectant, pour les résultats portant sur 2021-2022, le périmètre des formations artistiques et culturelles de l'enquête de 2009 : les formations en arts plastiques, théâtre, danse, musique, cinéma, patrimoine, archéologie et architecture ; soit un périmètre plus restreint que celui qui a été décrit jusqu'alors dans cette présente étude²². Toutefois, la comparaison effectuée ici ne l'est pas à champ constant, car entre 2009 et 2021, le taux de couverture de l'enquête SISE s'est amélioré, cette meilleure couverture contribuant en partie aux hausses constatées.

L'augmentation de la part des écoles supérieures et des établissements privés

Le nombre d'établissements formant aux arts et à la culture a lui aussi progressé sur les vingt dernières années, de façon plus régulière : 529 en 1999, 609 en 2009 (soit 80 établissements supplémentaires) et 697 en 2021 (soit 88 établissements supplémentaires). Cette

20. Bruno LUTINIER, Bruno DIETSCH et Marie-Françoise SOTTO, « Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 », art. cité, p. 1. L'ensemble des chiffres portant sur les années 2009 et 1999 proviennent de cette source.

21. Bruno LUTINIER, Bruno DIETSCH et Marie-Françoise SOTTO, « Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 : 155 000 étudiants dans des filières très diversifiées », *Culture Chiffres*, n° 5, ministère de la Culture-DEPS, 2011, 4 pages.

22. Ne sont ainsi pas prises en compte dans l'exercice comparatif les formations en documentation, archives, conservation, livre, édition, journalisme et traduction.

Tableau 11 – Évolution des effectifs en formation culturelle et artistique supérieure, 2009-2021

Unités et %

	2009	2021	Évolution 2009/2021 (en %)
Nombre d'inscrits en formation artistique et culturelle supérieure	112 772	168 959	+ 50
<i>Part d'inscrits en formation artistique et culturelle au sein des formations supérieures (en %)</i>	5	6	+ 1
Nombre d'établissements	609	697	+ 88
Nombre d'inscrits à l'université	38 500	53 654	+ 39
<i>Part d'inscrits à l'université (en %)</i>	34	33	- 1
Nombre d'inscrits en école du secondaire	15 675	22 506	+ 43
<i>Part d'inscrits en école du secondaire (en %)</i>	14	13	- 1
Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur culture (Esc)	25 938	37 178	+ 43
<i>Part d'inscrits dans l'enseignement supérieur culture (Esc) (en %)</i>	23	21	- 2
Nombre d'inscrits dans une école d'un autre type	32 659	55 621	+ 70
<i>Part d'inscrits dans une école d'un autre type (en %)</i>	29	33	+ 4
<i>Part d'inscrits dans un établissement privé (en %)</i>	29	34	+ 5
<i>Part des femmes (en %)</i>	62	62	-
<i>Part des femmes à l'université (en %)</i>	65	66	- 1
<i>Part des femmes en école secondaire (en %)</i>	65	57	- 8
Nombre total d'étudiants (tous domaines confondus)	2 316 103	2 822 339	+ 22
<i>Part d'inscrits dans un établissement privé (tous domaines confondus) (en %)</i>	17	22	+ 5

Sources : MESR-SIES/Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par le MENSER-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture, ministère de la Culture/DEPS, 2023 ; Bruno Lutinié, Bruno Dietsch et Marie-Françoise Sotto, « Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 : 155 000 étudiants dans des filières très diversifiées », *Culture Chiffres*, n° 5, ministère de la Culture-DEPS, 2011

progression suit celle des universités formant aux arts et à la culture : elles étaient 52 en 1999, 62 en 2009 et 65 en 2021.

Ces dernières concentrent, en 2021, 32 % des effectifs suivant une formation artistique et culturelle, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 2009 (34 %) et de 1999 (35 %). Néanmoins, les effectifs en formation artistique et culturelle à l'université ont augmenté de 39 % entre 2009 et 2021, alors qu'ils étaient restés stables entre 1999 et 2009.

Les effectifs ont augmenté de 43 % entre 2009 et 2021 dans les formations aux arts appliqués dispensées dans les écoles relevant de l'enseignement secondaire (dont la part au sein de l'offre de formation artistique et culturelle reste stable), mais la part des effectifs des écoles du secondaire dans les effectifs formés aux arts et à la culture a très légèrement diminué entre ces deux dates (passant de 14 à 13 %).

Le nombre d'étudiants dans les écoles de l'ESC a augmenté entre 2009 et 2021, passant de 26 000 à 37 000, mais la part des écoles de l'ESC au sein des effectifs formés aux arts et à la culture a légèrement diminué dans le même temps, passant de 23 % à 21 %.

Les effectifs en formation artistique et culturelle à l'université, en écoles relevant du secondaire et dans une école de l'ESC ont ainsi tous augmenté entre 2009 et 2021, mais la part qu'ils représentent au sein de l'offre artistique et culturelle a baissé (et ce pour chaque type d'établissement) entre 2009 et 2021. Ce sont donc les écoles supérieures hors ESC (et hors université) qui ont vu durant cette période leurs effectifs augmenter de façon très significative (+ 70 %²³), ce qui a eu pour effet une augmentation de la part qu'elles représentent dans les effectifs formés aux arts et à la culture (passant de 29 % à 33 % entre 2009 et 2021).

Ces écoles supérieures hors universités et hors ESC peuvent bénéficier de différents statuts, elles peuvent être publiques, mais sont plus souvent des structures privées (associatives ou à but lucratif), ce qui explique que la part prise par le secteur privé au sein des formations artistiques et culturelles est plus forte en 2021 qu'en 2009 : en 2009, 29 % des étudiants formés aux arts et à la culture étaient inscrits dans un établissement relevant du secteur privé (contre 17 % des étudiants au total cette même année). En 2021, ce sont 34 % des étudiants formés aux arts et à la culture qui sont inscrits dans un établissement privé (contre 22 % des étudiants au total) : la part du secteur privé dans les effectifs artistiques et culturels a donc augmenté de 5 points entre les deux périodes. Cette évolution est identique à celle observée pour l'ensemble des formations supérieures.

Une présence féminine stable depuis 2009

La part représentée par les femmes au sein des formations artistiques et culturelles est restée stable entre 2009 et 2021 : elles formaient 62 % des effectifs en 2009, comme en 2021. Leur part dans les formations universitaires a légèrement augmenté (65 % en 2009, 66 % en 2021), alors qu'elle a baissé dans les écoles relevant de l'enseignement secondaire (passant de 65 % en 2009 à 57 % en 2021).

23. Cette augmentation s'explique aussi par un meilleur taux de couverture de l'enquête auprès de ces écoles depuis 2009, sans que cela puisse expliquer la totalité de l'augmentation observée.

Une répartition géographique des formations relativement stable entre 2009 et 2021

La répartition géographique des étudiants formés aux arts et à la culture a connu quelques modifications entre 2009²⁴ et 2021, même si les académies de Paris, Lyon, Lille et Créteil restent celles qui en accueillent le plus, les académies de Corse, Limoges et des DROM étant toujours celles qui en accueillent le moins. La place de Paris reste donc aussi prépondérante en 2021 (33 % des inscrits) qu'en 2009 (34 %), de même que celle des trois académies d'Île-de-France, qui concentraient à elles trois 43 % des inscrits dans une formation artistique et culturelle en 2009 et qui en regroupent 42 % en 2021. En dehors des académies franciliennes, les mêmes académies regroupent les plus grosses parts d'étudiants en 2009 et en 2021, à quelques différences près. Lyon et Lille restent les académies qui, après Paris, accueillent le plus d'étudiants en formation artistique et culturelle, avant l'académie de Créteil. L'académie de Nantes est en 2021 la cinquième académie à accueillir le plus d'étudiants formés aux arts et à la culture, alors que cette même académie était la onzième de ce classement en 2009. L'académie de Nantes accueille ainsi en 2021 davantage d'étudiants en art et culture que l'académie de Rennes, contrairement à la situation de 2009. Les académies de Bordeaux (dixième en 2009, huitième en 2021) et de Poitiers (vingtième en 2009, quinzième en 2021) voient également leur place évoluer vers le haut du classement entre 2009 et 2021. C'est l'inverse que l'on observe pour l'académie de Rouen, qui était en 2009 la dix-septième académie à recevoir le plus d'étudiants en formation artistique et culturelle, et qui est vingt et unième en 2021.

24. Bruno LUTINIER, Bruno DIETSCH et Marie-Françoise SOTTO, « Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 », art. cité, p. 3.

Pour en savoir plus

Chiffres-clés. Statistiques de la culture et de la communication 2022, Fiche « Enseignement supérieur », ministère de la Culture-DEPS : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Chiffres-cles-statistiques-de-la-culture-et-de-la-communication-2012-2022>

Repères et références statistiques 2023, DEPP-ministère de l'Éducation nationale/SIES, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2023 : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2023-378608>

Bruno LUTINIER, Bruno DIETSCH et Marie-Françoise SOTTO, « Formations artistiques, culturelles et en communication en 2009 : 155 000 étudiants dans des filières très diversifiées », *Culture Chiffres*, n° 5, ministère de la Culture-DEPS, 2011, 4 pages.

Abstract

Arts and culture training in 2021: 175,000 students across 700 institutions

During the academic year 2021-2022, over 175,000 people undertook some form of cultural or artistic higher education in France. 700 institutions provided arts and culture higher education courses. Overall they offered 2,500 courses, preparing students for more than 500 different degrees, at bachelor's, master's and doctorate level.

Those undertaking arts and culture higher education courses accounted for 6% of all higher education students. There were more of them in higher education than in university, with fewer of them attending university than the average French student. Some of them attended specialised courses at secondary schools. The visual arts accounted for the highest number of students within the nine areas of education surveyed. Two-thirds of those undertaking artistic and cultural training go on to the public sector. However, those areas of education such as the visual arts, film, audiovisual and video games, image and sound engineering, etc. were more likely to go on to the private sector. More women than men undertook arts and culture education courses (i.e. 62%), but there were more men than women in certain areas within this such as product design and creation, landscaping, music, cinema, audiovisual and video games. On the other hand, regardless of academic discipline, there were more students with a baccalauréat général than with any other kind of baccalauréat qualification. In each area of education, there was a higher proportion of students whose referee (either a family or household member) worked in a management or similar role. However, there were fewer such individuals studying in a secondary education institution, compared to those studying at university or a higher education institution. A third of those involved in cultural or arts education study in Paris, with 42% in the Île-de-France region (Paris and surrounds), as compared with 13% and 27% of students in France respectively.

Between 2009 and 2021, there was a 50% increase in those enrolled in arts and cultural education, across universities, secondary education institutions and schools under the aegis of the Ministry of Culture alike. The proportion of women remained stable whilst the number of students in private education increased by 5%.

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Inès Cartier

Date de publication : novembre 2023

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>

https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

Durant l'année universitaire 2021-2022, plus de 175 000 étudiants suivent une formation artistique et culturelle en France, soit 6 % des effectifs inscrits dans une formation supérieure. Ces étudiants sont répartis dans 700 établissements qui proposent plus de 2 500 formations et préparent à l'obtention de plus de 500 diplômes différents, de niveau licence, master ou doctorat. Ils sont plus souvent inscrits dans une école supérieure qu'à l'université par rapport à l'ensemble des étudiants en France. Le secteur public accueille les deux tiers des inscrits dans une formation artistique et culturelle, mais dans certains domaines de formation (arts visuels; cinéma, audiovisuel et jeu vidéo; techniques du son et de l'image), les effectifs inscrits dans le secteur privé sont plus importants.

Les femmes sont majoritaires au sein des formations artistiques et culturelles (62 %) mais sont sous-représentées dans certains sous-domaines de formation (création et design produit, paysage, musique, cinéma, audiovisuel et jeu vidéo). En revanche, quel que soit le domaine de formation, les étudiants titulaires d'un baccalauréat général sont toujours plus nombreux que ceux issus d'autres séries.

Un tiers des personnes inscrites dans une formation culturelle ou artistique supérieure étudie à Paris, 42 % en Île-de-France, contre respectivement 13 % et 27 % des étudiants en France.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques
et sur
www.cairn.info

ISBN : 978-2-11-141034-3

